



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Brésil

Question écrite n° 46337

Texte de la question

Le président brésilien prévoirait un projet de loi qui permettrait aux entreprises privées d'exploiter 15 % des terrains de la forêt amazonienne détenus par le Gouvernement. Or nous n'avons dans le monde aucun exemple d'exploitation forestière durable. Derrière ce projet se trouverait le désir inexplicable de livrer de grandes parties de la forêt au capital étranger. Ce serait en quelque sorte programmer la mondialisation de la forêt amazonienne. Or cet espace vert, souvent qualifié de « poumon de la planète » en raison de son immensité, est « l'habitat naturel de 30 % de la faune et de la flore du globe et renferme un grand nombre de plantes pouvant contribuer à la pharmacopée. Le fléau de la déforestation a déjà détruit plus de 16 % de la forêt amazonienne, essentiellement durant les trente dernières années. L'industrie du bois, la culture du soja et l'exploitation des mines sont les plus grandes coupables. L'année dernière, une surface de près de 23 700 km² (la moitié de la superficie du Danemark) y a été dévastée de façon illégale. La décision du président brésilien qui avait fait de la protection de la forêt amazonienne l'une de ses priorités au début de son mandat, en janvier 2003, a de quoi décevoir et inquiéter. Ainsi, près de 500 000 km² (soit l'équivalent de la superficie de la France) pourront être donnés en concession à des entreprises brésiliennes ou étrangères, qui exploiteront principalement les ressources forestières mais également les fruits, les résines et les plantes. En échange, ces entreprises devront payer des droits d'exploitation à l'État qui rapporteront des bénéfices annuels estimés à 53 millions d'euros, ce qui est dérisoire. Compte tenu de cette situation particulièrement inquiétante, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46337

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2004, page 6934